

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
21 Octobre 2016**

OBJET : Expérimentation d'une action de diagnostic, d'accompagnement et de placement auprès des BRSA en contrat santé ou RQTH: convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association Handicap Entreprise Defi Action (HEDA)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à l'association Handicap Entreprise Défi Action (HEDA) une subvention d'un montant de 354 000,00 € pour le renouvellement 2016 de l'action «Expérimentation d'une action de diagnostic, d'accompagnement et de placement auprès des BRSA en contrat santé ou Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (HEDA)» ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention jointe en annexe au rapport.

Cette dépense d'un coût total de 354 000,00 €, sera financée sur les crédits de paiement mis disposition au titre du budget départemental de l'exercice 2016 sur le chapitre 017.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée